



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES YVELINES
Direction de la réglementation et des élections
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte **du lundi 9 mai 2016 au vendredi 10 juin 2016 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs**, dans les mairies d'Hardricourt, Flins-sur-Seine, Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines et Mezy-sur-Seine, sur la demande d'autorisation présentée au titre du code de l'environnement, par le syndicat intercommunal d'assainissement de Meulan, Hardricourt, Les Mureaux (S.I.A.M.H.L.M), 104 rue de la Haye 78130 LES MUREAUX en vue de **l'extension et le renforcement du système d'assainissement de la station d'épuration des Mureaux.**

Sur décision motivée du commissaire-enquêteur, cette enquête pourra être prolongée pour une durée maximale de 30 jours.

L'opération est soumise à autorisation sous les rubriques **2.1.1.0, 2.1.2.0 et 2.1.5.0** de la nomenclature « Eau »

Monsieur Gilles GOMEZ, docteur ingénieur géologue (E.R) est désigné en qualité de commissaire enquêteur, et **Monsieur Pierre LENTIGNAC**, ingénieur (E.R) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant le délai d'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'autorisation dans les communes précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser directement par écrit au commissaire enquêteur à la mairie des Mureaux, place de la Libération 78130 Les Mureaux siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'il assurera dans les mairies aux dates et heures ci-après :

- | | | | | | | |
|-------------------------------|-----------------|--------------------|-----------|--------------|----------|---------------|
| • LES MUREAUX : | mercredi | 11 mai 2016 | de | 9h00 | à | 12h00, |
| • FLINS-SUR-SEINE : | mercredi | 11 mai 2016 | de | 14h00 | à | 17h00, |
| • MEZY-SUR-SEINE : | samedi | 21 mai 2016 | de | 9h00 | à | 11h45, |
| • MEULAN-EN-YVELINES : | lundi | 30 mai 2016 | de | 15h00 | à | 18h00, |
| • HARDRICOURT : | mardi | 7 juin 2016 | de | 14h00 | à | 17h00. |

Dès réception, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée dans les communes du périmètre de l'enquête et de consultation du dossier visées ci-dessus.

Le dossier est également accessible à la Préfecture des Yvelines - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000) et sur le site internet de la préfecture : www.yvelines.gouv.fr/Publications

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Olivier THEIL - S.I.A.M.H.L.M - Tél : 01.30.91.24.95, courriel : siamhlm@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, en préfecture des Yvelines et sur le site internet www.yvelines.gouv.fr/Publications pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le Préfet des Yvelines statuera par arrêté sur la demande d'autorisation. Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture des Yvelines.

